

**Nombre de membres
en exercice:** 11

Séance du 03 Juin 2025

Présents : 9

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni le trois juin deux mille vingt-cinq, à vingt-heure trente, à la salle du conseil municipal sous la présidence de Madame Anne-Claire Solier, Maire de Rebourguil.

Votants: 10

**Date de convocation
du conseil et
affichage :** 27/05/2025

Sont présents : Bonnet Maryline, Combes Marie-Rose, Daurelles René, Fostikoff Isabelle, Mazel Dominique, Mouls Jean-Pierre, Pradeilles Frédéric, Robert Catherine et Solier Anne-Claire.

date du PV: /06/2025

Représentées : Rouanet-Delmas Marina a donné pouvoir à Jean-Pierre MOULS

Excusés : Rouanet-Delmas Marina

Absente : Laure Barthélémy

Secrétaire de séance : Robert Catherine

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal des séances du 1er et du 30 avril 2025
- 2- Décision modificative n°1 budget assainissement pour rectifier un delta de 0.14€ présent sur budget prévisionnel
- 3- Décision modificative n°1 budget général pour paiement factures investissement
- 4- Délibération portant sur la suite à donner à l'étude concernant le schéma directeur d'assainissement et d'eau potable
- 5- Délibération subvention ordinateur (point fonctionnement école)
- 6- Organisation de la fête nationale
- 7- Révision des modalités de location de la salle polyvalente
- 8- Projet mutuelle des agents de la collectivité
- 9- Questions diverses

La séance est ouverte à 20h30.

1- Approbation du procès-verbal des séances du 1^{er} et 30 avril 2025

Détail du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstention	
10	10	0	0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE

2 – Décision modificative n° 1 budget assainissement pour rectifier un delta de 0.14€ présent sur budget prévisionnel

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 1391 : Subv. equip. Autres tiers		0.14 €		
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section		0.14 €		
D 1641 : Emprunts en euros	0.14 €			
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.14 €			
Total	0.14 €	0.14 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

ADOpte : à l'unanimité des membres présents

3 – Décision modificative n°1 budget général pour paiement factures investissement

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 60612 : Energie – Electricité	2 999.86 €			
D 60633 : Fournitures de voirie	2 000.00 €			
D 61521 : Entretien et réparations sur terrains	962.70 €			
D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments public	1 000.00 €			
D 615228 : Entretien et réparations sur autres bâtiments	1 999.63 €			
D 623 : Publicité, publications, relations publiques	2 000.00 €			
D 62876 : Remboursements de frais au GFP de rattaché	1 862.00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	12 824.19 €			
D 023 : Virement à la section d'investissement		12 824.19 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		12 824.19 €		
Total	12 824.19 €	12 824.19 €		
INVESTISSEMENT				
D 2135-114 : Acquis et travaux maison Calmes		3 684.70 €		
D 21538-118 : Eclairage public		2 392.00 €		
D 2157 : Matériel et outillage technique		2 277.86 €		
D 2184-127 : Mobilier Salle polyvalente		102.43 €		
D 2188-121 : Rénovation intérieure salle poly		4 367.20 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		12 824.19 €		
R 021 : Virement de la section de fonctionnement				12 824.19 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionn				12 824.19 €
Total		12 824.19 €		12 824.19 €
Total Général		12 824.19 €		12 824.19 €

ADOpte : à l'unanimité des membres présents

4 – Délibération portant sur la suite à donner à l'étude concernant le schéma directeur d'assainissement et d'eau potable

Madame le maire présente la lettre de Mme Monique ALIES, présidente de la Communauté de Commune Mont Rance et Rougiers :

« Le Comité de Pilotage qui s'est tenu le 30 avril 2025 a permis de faire un point d'avancement sur le diagnostic des systèmes d'eau potable et assainissement. Il a donné lieu aussi à des échanges sur la pertinence de continuer la démarche. Une présentation a été réalisée sur le travail de récolte des données et de numérisation des plans. Cette prestation a été effectuée par le bureau d'étude pour les 13 communes non adhérentes au SIAEP des Rives du Tarn. Un premier rendu vous sera rendu par le bureau d'étude prochainement.

Dans le cadre de la poursuite du schéma directeur, la suite des investigations est l'arpentage des réseaux suivi de relevés topographiques. Ce qui vous permettra d'avoir des plans numérisés, géoréférencés. Un diagnostic de vos ouvrages peut être réalisé dans le même temps. Cette étape est fondamentale dans le cadre de la poursuite d'un diagnostic complet de vos systèmes d'eau et d'assainissement. Pour rappel, le marché engagé est un accord-cadre à bon de commande. Ainsi, ces investigations sont adaptées en fonction du niveau de connaissance patrimoniale et des besoins de votre service. »

Par ailleurs, la partie qui traite spécifiquement sur le transfert de compétence n'a pas été lancée. Cependant, la forme de marché permet d'engager une procédure d'étude de faisabilité dans le cas d'une volonté de travailler en coopération (le(s) périmètre(s) d'étude ne correspond pas nécessairement à l'échelle de l'intercommunalité). A noter que le marché intercommunal tel que proposé se charge de réaliser les démarches de demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau et ne redistribue aux communes que le reste à charge en fonction de leurs quantités.

La commune de Rebourguil a été mobilisée directement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne compte tenu de la vétusté de ses équipements. En effet, la station d'épuration du village a été une des premières construites dans le département en 1976-1978. Aussi la démarche de diagnostic et de réflexion autour d'un nouvel outil ont été lancées directement au niveau de la mairie.

De ce fait, le cabinet FOURCADIER-ALVES à Millau est engagé dans cette étude pour la commune, avec l'appui des services d'Aveyron Ingénierie.

A ce jour, le Conseil Municipal convient de poursuivre cette action engagée localement.

Ainsi, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- Se retirer définitivement du marché porté par la communauté de communes et relatif au schéma directeur d'assainissement et d'eau potable.

ADOpte : à l'unanimité des membres présents

5 – Délibération pour la subvention pour l'achat de 2 ordinateurs pour l'école

Mme le Maire présente la demande de Mme BERGONNIER, institutrice de l'école de Rebourguil concernant l'achat de 2 ordinateurs pour l'école.

En effet, l'Association des Parents d'élèves de l'école de Rebourguil a obtenu une subvention du Crédit Agricole d'un montant de 750€ pour l'achat d'ordinateurs.

Un devis a été demandé à Marc Serodi, responsable informatique chez Caumes Plein ciel à Vabres.

Le budget pour un ordinateur TTC avec installation et mise en route s'élève à 516€ soit un budget total pour deux ordinateurs : 1032€ T.T.C

La demande est la suivante : « Est-ce que la mairie pourrait compléter le budget : 282€, afin que nous puissions profiter totalement de la subvention et acheter deux ordinateurs ? »

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Madame le maire,

Décide : de donner un avis favorable à la demande de Mme BERGONNIER.

ADOpte : à l'unanimité des membres présents

6– Organisation de la fête nationale

La fête nationale aura lieu samedi 12 juillet 2025. Il y aura un buffet ouvert à tout le monde. La soirée sera animée par un duo musical « So Chill Duo.

Si la fresque murale réalisée par José Escudéro est terminée à cette date, l'inauguration de celle-ci sera faite.

7– Révision des modalités de location de la salle polyvalente

Mme le maire propose de revoir les modalités de location de la salle polyvalente à savoir de faire plusieurs forfaits pour simplifier la facturation :

- prix forfaitaire pour les Associations de Rebourguil
- prix forfaitaire pour les privés de Rebourguil
- prix pour les associations et personnes extérieures

Pour cela, il est nécessaire de voir sur une période de 2 ans, le nombre d'activités par associations locales, et de se renseigner sur les prix proposés par les communes aux alentours.

8- Projet mutuelle des agents de la collectivité

Mme le maire rappelle que la mise en place d'une mutuelle pour les agents au sein de la collectivité de Rebourguil sera obligatoire à partir du 1 janvier 2026. Afin d'obtenir de bonnes garanties avec un prix attractif, il est nécessaire de se regrouper avec l'ensemble des communes de la communauté de communes Monts, Rance et Rougier.

9- Questions diverses

Maryline Bonnet soulève le problème des lampadaires du terrain de pétanque. Ils font du bruit lorsqu'ils sont allumés ! Il faut donc demander à la SDEL le changement des ampoules par des LEDS.

Rose Combes indique que la fête des voisins à Esplas aura lieu le samedi 21 juin 2025 à 12h.

Mme le maire indique que la nouvelle adresse de la mairie est la suivante :
mairie@rebourguil.fr

Celle-ci a été modifiée pour des raisons de sécurité informatique.

D'autre part, Mme le maire ajoute qu'il est nécessaire d'acheter des tapis de gym pour l'école afin que les enfants puissent faire du sport dans de bonnes conditions.

Le Maire

Anne-Claire Solier



Le secrétaire de séance

Catherine Robert

